



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL

Siège social : rue du Luxembourg, 15 – 6900 Marche-en-Famenne

Courriel : fewassm@gmail.com – N° BCE : 0680.919.907

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12/06/18

Présents :

Geoffrey BLAFFART, Chantal DAMBLY, Michaël DEMELENNE, Catherine DUNGELHOEFF, Gwenaëlle LEFEBVRE, Isabelle LINKENS, Salvatore LORIA, Sophie MEUNIER, Alain ROZENBERG, Benoit VAN TICHELEN

Excusés :

Francis PITZ

Invitée Commission administrative et financière : Isabelle CAMMARATA

L'ordre du jour est passé en revue avant de commencer la séance.

Il est décidé d'ajouter les points suivants :

- Acceptation du patrimoine de l'APOSSM
- De nombreux points divers

1. Approbation du PV du CA du 08/05/18

Le PV est approuvé sans modification.

2. Acceptation du patrimoine de l'APOSSM

Le CA de la FéWaSSM accepte le patrimoine de l'APOSSM dont le montant s'élève à 36.518, 51 euros.

3. Proposition de réforme de financement et du décret : retour des contacts avec les syndicats et de la rencontre avec le Cabinet

Sans réponse de la Ministre à nos courriers, contacts ont été pris en mai avec Monsieur Denis Henrard, chef de Cabinet adjoint Santé, rencontré par les membres du Bureau.

Celui-ci souhaite un texte décretaal simplifié avec les précisions dans les arrêtés d'application, ce qui permet plus de flexibilité au niveau temporel pour préciser les choses.

Au niveau du financement, il confirme le principe forfaitaire pour une simplification administrative mais il laisse entendre que l'on pourrait demander une augmentation du budget global. Il rassure qu'il n'y aura pas de passage en force si la FéWaSSM ne donne pas son accord. Il rejette l'idée d'une augmentation pure et simple des frais de fonctionnement. Il soutient que l'AVIQ participe aux rencontres avec le Cabinet et la FéWaSSM.

Suite à cela, Madame Demaret a lancé une nouvelle invitation avec l'AVIQ pour nous faire une nouvelle proposition de modalités de financement et une nouvelle proposition de décret plus allégé et moins enfermant.

Comment veiller à ne pas signer de chèque en blanc ?

Pourra-ton tester le contrat de confiance en demandant de redéfinir le cadre des rencontres ?

Madame Demaret demande la confidentialité sur les textes de travail. Il est décidé de lui répondre que ce n'est pas possible puisque nous avons besoin de concerter nos membres.

Pour information, un administrateur annonce au CA qu'un PO de SSM est en train de faire la démarche d'attaquer la Région wallonne en justice concernant la non subsidiation des obligations de droit social à partir de 2011 (pour les frais de déplacements domicile-lieu de travail et le double pécule de vacances du personnel de remplacement).

La rencontre avec Madame Demaret a donc lieu le mercredi 13/06. A suivre.

4. Retour des Commissions de travail

La Commission éthique et clinique va se pencher sur la temporalité du travail clinique en SSM. L'idée est de produire un texte ou une journée d'étude. La commission est à la frontière entre la clinique et la politique. L'idée est de se faire entendre comme expert sur des questions telles que l'étude du KCE ou le BelRai.

La Commission politique et stratégique va se pencher sur ce qui va ressortir de la rencontre avec le Cabinet.

La CAF échange sur les modes de tarification dans les SSM, la déclaration des subsides, les sources potentielles de subsides. Elle planche aussi sur les simulations financières.

5. Mandats UNISPO et FASS

Sophie Meunier est à la FASS pour la FéWaSSM. Françoise Gérard y est encore au nom de la FéWaSSM. Quid de notre mandat à la FASS ? Y reste-t-on encore ? La cotisation est élevée mais on y traite des commissions paritaires et des grilles barémiques.

Il est décidé de les inviter pour les rencontrer avant de prendre une décision.

A l'UNIPSO, les 2 gros dossiers sont les APE (passage au forfait, grandes pertes et manifestations) et les Accords du Non Marchand (la FWB va débloquer un budget supplémentaire, les syndicats demandent des jours de congés supplémentaires avec embauche compensatoire).

6. Evaluation du fonctionnement du CA FéWaSSM et perspectives

Il ressort les éléments suivants du tour de table :

- Le CA est très productif vu l'actualité, il est très actif, les commissions ont été mises en place rapidement. Le fonctionnement est très riche. Il y a une réactivité et un essai de répondre aux nombreuses sollicitations. Mais il est important d'arriver à des résultats probants. Il y a un risque d'épuisement.
- On a pu constituer une équipe en CA avec une bonne répartition des tâches.
- Il y a une bonne reconnaissance du secteur mais il y a beaucoup d'espoir et d'attentes du secteur
- Pas assez de communication avec ceux qui ne sont pas au CA. Cela s'est amélioré mais c'est encore à améliorer.
- Il y a un risque que les élections bloquent au niveau des candidatures des commissions qui ne peuvent pas être du même PO.
- Défend-on assez l'ensemble du secteur ? La méthode du CA répond-elle bien aux attentes du secteur ? Une discussion sur d'autres méthodes et positions s'ensuit.
- La FéWaSSM a-t-elle un rôle d'information ou de négociation ?
- Comment pourra-t-on faire avec la conflictualité ?
- Comment pourra-t-on être solidaire et loyal vis-à-vis de décisions prises à la majorité ?

Quasiment tous les administrateurs actuels remettent leur candidature pour un nouveau mandat au CA. Quelques uns hésitent encore. Dans tous les cas, il y a du travail et des tâches pour tous et chacun peut amener ses compétences au CA.

7. Préparation AG 2018

Tous les candidats doivent remettre officiellement leur candidature étant donné que tout le CA se renouvelle lors de cette AG électorale.

Le budget 2018 est présenté au CA et arrêté pour être présenté à l'AG. Les frais de fonctionnement sont augmentés pour les frais de commissions. Un montant de cotisation est proposé (75 euros pour un ou 2 SSM d'un même PO, 100 euros à partir de 3 SSM d'un même PO).

En ce qui concerne la question de la redistribution des postes vacants au CA à des candidats d'autres provinces, rien n'est prévu dans les statuts ni dans le ROI. On ne propose donc rien cette année.

8. Demande de collaboration au Crésam pour analyser les chiffres des SSM

Gwenaëlle Lefebvre contacte le Crésam pour demander que les données des RASH soient synthétisées afin d'avoir une idée globale des chiffres des SSM wallons.

9. Newsletter

La Newsletter est résumée en séance.

10. Divers

- Madame Bouton insiste pour que des SSM soient candidats au Comité de Pilotage du nouveau centre de référence info-suicide. On en parle à la prochaine AG.
- Invitation des SSM au Cabinet autour de la Santé mentale et des Assuétudes en prison. Le mail a été transmis aux membres et 6 personnes y vont pour les SSM.
- Mail d'un membre de la Fédération des Maisons Médicales autour de la composition de la commission santé mentale de l'AVIQ. Il est décidé d'en parler d'abord avec l'AVIQ avant de répondre à leur demande de rencontre.
- La province du Luxembourg va certainement conclure une commande de logiciels Topaz pour les prescriptions électroniques, l'agenda électronique et les statistiques. Par ailleurs, des SSM membres de la CAF souhaiteraient que la FéWaSSM organise une séance d'information de différents logiciels. Le CA marque son accord Catherine Dungalhoeff et Michaël Demelenne peuvent l'organiser en septembre.
- Une personne d'un SSM demande si l'on peut envoyer les mails de la FéWaSSM aux travailleurs non mandataires. La FéWaSSM décide de laisser le soin à ses mandataires de faire circuler l'information au sein de leurs SSM.
- La rencontre avec la Fédération des SSM Bruxellois a lieu le vendredi 28/09/18 à Bruxelles à 9h30.

Le CA est levé.